



BULLETIN MUNICIPAL

Septembre 2011

ETAT CIVIL

Mariage :

A La Motte, le 13 août 2011, M. GALERNE Mickaël et Mlle CHAUVEL Sabrina « Le Gouvelot »

Noces de diamant :

Le 9 juillet 2011, Jeannine et Jean-Baptiste CORBEL « 7 route des Petites Fermes » ont été reçus à la Mairie par M. Le Maire pour fêter leur 60ième anniversaire de mariage. Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires.

Décès :

A St-Trimoël « Le Moulin de Corbel », le 1^{er} juillet 2011, M. TURBIN Jean Claude, 68 ans, domicilié à Maroué.

URBANISME

Demandes :

- Le 1^{er} juillet 2011, installation de 12 panneaux photovoltaïques par M. LE BOUCHER Jean-Marc « 21 route de la Croix du Bois »
- Le 7 juillet 2011, construction d'un abri de jardin et d'un abri pour caravane par M. LE BOUCHER Jean-Marc « 21 route de la Croix du Bois »

Accords :

- Le 29 juillet 2011, construction d'un abri de jardin par Mr et Mme RODRIGUES Jacques « La Trébière »
- Le 11 août 2011, installation de 12 panneaux photovoltaïques par M. LE BOUCHER Jean-Marc « 21 route de la Croix du Bois »
- Le 18 août 2011, construction d'un abri de jardin et d'un abri pour caravane par M. LE BOUCHER Jean-Marc « 21 route de la Croix du Bois »

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie, à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

L'attestation délivrée sera demandée pour passer des examens ou concours.

Il est rappelé que le recensement **est obligatoire** et ne pourra être effectué avant l'âge des 16 ans.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 23 août 2011

Etaients présents : BAUDET Gilbert, LUCIENNE Joël, BOURDAIS Claude, de BOISSESON Emmanuel, GUEGUEN Isabelle, LEGROS Sylvain, LE ROUX Marie Pierre, POILVET Emilien, RONXIN Annick, TARLET Sébastien, VALO Annie.

1. Numérotation des habitations

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il a rencontré les services de la Poste afin de numérotter les habitations pour faciliter la distribution du courrier, accès des services de secours, les livraisons...

Il est demandé au Conseil municipal de déterminer les lieux dits qui seront numérotés en sachant que la partie bourg a été déjà numérotée.

Le Conseil municipal décide de retenir les lieux dits suivants : La Métairie, La Ville Morin ; La Croix ; Bon Abri ; La Morvannière ; Le Haye ; La Porte Rose ; Le Probriend ; La Brossonnière ; La Trébière ; La Chaussée ; Les Corvées ; Le Gouvelot ; Le Haut Marchix ; La Douve ; Le Pont Morin ; Les Clos Chartiers ; La Ville Caniot ; Le Pouhogat ; La Ville Commault.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer avec la Poste la charte d'engagement et de partenariat.

2. Restaurant scolaire / année 2011-2012

a) Tarifs cantine

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 2 %, pour l'année scolaire 2011-2012, les tarifs de cantine :

- Enfant : 2.75 €
- Enseignants et autres personnels : 4.87 €

Pour information, le prix d'achat à la cuisine centrale de Bréhand est fixé à 3.15 € / repas enfant, 4.87 € / repas adulte.

b) Aide au service

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer un contrat de travail avec l'agent pour l'aide au service sur la base de 1 h 15 par jour d'école.

3. RPI Bréhand St-Trimoël / participation 2011-2012

Le Conseil municipal décide de verser à l'organisme gestionnaire du RPI Bréhand St-Trimoël la somme de 481.77 € par enfant pour l'année scolaire 2011-2012.

4. Avis sur une enquête publique / travaux de restauration et d'entretien de cours d'eau sur le bassin versant du Gouessant et ses affluents

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande présentée par M. le Président de Lamballe Communauté en vue d'être autorisé à procéder à des travaux divers dans le lit mineur des cours d'eau, dans le cadre d'un programme de restauration et d'entretien de cours d'eau du bassin versant du Gouessant et affluents.

5. Acquisition d'un boîtier pour défibrillateur

Accord du Conseil municipal pour l'acquisition d'un boîtier extérieur pour installer le défibrillateur. Coût 684.43 € TTC. Il sera placé à l'entrée de la Mairie.

6. Cimetière / toilettes sèches

Les toilettes sèches seront installées courant octobre.

7. Schéma départemental de coopération intercommunale : évolution des périmètres intercommunaux

Le Maire informe le Conseil municipal du projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Ainsi, la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a défini trois objectifs :

- achever la carte intercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI à fiscalité propre
- rationaliser le périmètre des EPCI à fiscalité propre existant
- simplifier l'organisation par la suppression des syndicats devenus obsolètes.

Les préfets sont chargés d'élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale, schéma comportant des effets juridiques. Il constituera la base légale des décisions de création, modification de périmètre, transformation d'EPCI ainsi que la suppression, transformation et fusion de syndicats de communes ou de syndicats mixtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve les orientations du Président de Lamballe Communauté,
- Dit que toute évolution de périmètre ou de compétence doit se faire sur la base du volontariat des collectivités concernées, notamment des syndicats présents sur le territoire de la communauté,
- N'approuve pas la mutualisation des trois syndicats de traitements des déchets ménagers de la zone centrale,
- N'approuve pas la disparition du SIVOM La Malhoure-Penguily.

DESTRUCTION DES CHARDONS

RAPPEL de l'arrêté préfectoral du 8 avril 2005 : "*Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder jusqu'au 1^{er} octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être opérées durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison*".

ELAGAGE DES ARBRES BORDANT LES VOIES

Rappel : Il est demandé à chaque propriétaire ou exploitant de procéder à l'élagage des arbres bordant les voies communales ou départementales. Certaines branches peuvent gêner la circulation de véhicules ou d'engins ou faire obstacle au bon fonctionnement des lignes électriques ou téléphoniques.

CLASSES 1

Les classes 1 se retrouvent cette année ! Rendez vous le samedi 8 octobre à partir de 11 h 30 à la salle des fêtes de Bréhand. Les personnes de Bréhand et Saint Trimoël qui sont intéressées devront s'inscrire avant le 20 septembre après de

Jean Turbin tél. 02.96.42.62.57

Isabelle Guéguen tél. 02.96.42.75.31 ou 06.32.38.76.65, i.queguen@yahoo.fr

Prix du repas : 37 €

Attention, il n'y aura pas d'invitation individuelle pour les gens de Bréhand et St Trimoël. Par contre, si vous connaissez des personnes extérieures à la commune qui seraient concernées par les classes, merci de les prévenir.

CLUB DU 3^{ème} AGE BREHAND - ST TRIMOEL

Mardi 13 septembre au boulodrome de Bréhand, concours de boules, inter club, engagement à 13 h 30. Tirage au chapeau, coupe, prix, lots à chaque participant.

Mercredi 14 septembre à 14 heures, reprise des activités.

Dimanche 18 septembre à la salle des fêtes à 14 h 30, bal avec l'orchestre Silvère Burlot.

D'ICI ET D'AILLEURS

François Budet sera l'invité du Comité des Fêtes de Trébry et d'Ici et d'Ailleurs de Saint Trimoël le 19 Novembre 2011 à la Salle Polyvalente de Trébry.

Le poète a immortalisé Loguivy de la Mer, la chanson appartient désormais au patrimoine breton.

François Budet multiplie bien des facettes dans ses textes, prévoyant même un président noir à la Maison Blanche. Il sait aussi regarder le temps qui passe bien au delà des horizons et l'envie de voyage le tenace toujours.

Nous sommes sûrs que beaucoup d'entre vous viendront fredonner quelques chansons avec François le **Samedi 19 Novembre à Trébry.**

- Fernand Poilvet tél. 02.96.42.66.91 après 20h00
- Hervé Le Gonidec 06.45.49.68.46

ECOLE SAINT TRIMOEL

FETE DE L'ECOLE / LE DIMANCHE 11 SEPTEMBRE A ST TRIMOEL

Au programme de la journée :

10 h 30 : messe animée par les enfants

11 h 30 : apéritif puis repas (entrée, grillade, dessert, café)

Prix : adulte : 11 €, enfant : 5 € (boissons non comprises)

Après midi : concours de boules, divers stands (pêche à ligne, courses en sac, panier garni, andouille...) buvette, galettes saucisses, crêpes, salon de thé...

U.S.B.S.T. Section tennis

Une permanence sera tenue le samedi 10 septembre pour le renouvellement des licences (jeunes et seniors) à la salle des sports de Bréhand de 11 h à 12h.

Les personnes qui désirent pratiquer le tennis en loisirs tout au long de l'année peuvent se présenter ce jour là.

La carte annuelle coûte 25 euros.

URGENT !!! Recherche joueurs (jeunes et seniors... même débutant) pour participer au championnat par équipe. Contact : Frédéric Martin (09 50 13 58 27)

ANNONCES

- **Centre équestre "La Cassoire" à Landéhen**, reprise des cours le samedi 03 septembre pour adultes et enfants à partir de 3 ans. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant, pensez à réserver votre heure. Renseignements ; tél. 02.96.30.39.91 ou 06.63.06.96.21. Site : ecuriedelacassoire.fr
- **SENIOR SERVICES BREHAND** : vous voulez profiter de votre temps libre, nous vous proposons nos services pour le ménage, le repassage, faire vos courses... Vous avez des petits travaux, du jardinage à effectuer, des encombrants à enlever. Un problème administratif à résoudre, quelques difficultés avec votre ordinateur. Vous cherchez une personne pour garder vos enfants (+ de 3 ans) à votre domicile. Profitez d'une réduction de 50% sur vos impôts. Chrystèle et Yannick sont à votre disposition. Tél. **02.96.63.85.58 / 06.44.10.61. 26** senior.services@hotmail.fr A partir de 8.50€/h après déduction fiscale. Entreprise agréée - CESU acceptés.
- **Cours de YOGA** tous les jeudis à Meslin (14 h 30 ; 18 h ; 19 h 45). Renseignements et inscriptions le jeudi 8 septembre de 14 h 30 à 20 h à la salle des fêtes de Meslin. 02.96.28.63.45.
- **BADMINTON à Moncontour** : Le Club de Badminton de Moncontour vous accueille tous les mardis et tous les jeudis à la salle omnisports de Moncontour pour des entraînements à partir de 20 h 30. Au cours de l'année, 6 rencontres interclubs sont organisées (3 à domicile et 3 en visiteur). Adhésion à l'année : 50 euros. Le public concerné : adulte (débutants ou confirmés). Contact : 02.96.60.28.15 ou 02.96.31.41.23.
- **Guitare académie** : cours de guitare, tous styles tous niveaux, leçons personnalisées, pour enfants et adultes. Sur folk, électrique, classique, guitare assistée par ordinateur : guitar pro 6, guitar Rog 3. Tél. : 02.96.42.77.04, 06.60.87.66.05. guitare6academie@voila.fr
- **Landségal** : fête son 30^{ème} anniversaire. Par deux concerts de Noël en décembre 2011, par une série de concerts au printemps 2012, d'avril à juin. Par un hommage aux anciens membres de l'Ensemble Landségal, chœur et orchestre, lors d'un concert spécial à Lamballe, au mois de mai 2012. En 2010-2011, il y avait 90 inscrits à Landségal ! En 2011-2012, Landségal recrute tous types de chanteurs et de musiciens, spécialement des violonistes et des trompettistes. La rentrée de Landségal : vendredi 9 septembre à La Malhoure. Contact : Michel Bourdel 02.96.30.02.55.
- **Les bouchons de l'espoir** : récoltez les bouchons de boissons en plastique (eau, lait, jus de fruits, soda uniquement). Vous pouvez les déposer en mairie. Renseignements au 02.96.26.83.13.

MAISON DE GARDE MEDICALE DE LAMBALLE

En semaine de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche de 8 h à 24 h, le médecin de garde assure les consultations à la maison de garde à Lamballe, rue du Jeu de Paume, à côté de l'hôpital Villedeneu.

RENTREE DES CLASSES

Elle aura lieu le lundi 5 septembre au matin.

les nouvelles de la cyber

La Cyber-base Bréhand-Gouëssant est un espace public numérique près de chez vous à Saint-Trimoël et ouvert toute l'année pour des ateliers et des accès libres. Sa devise ? "L'internet pour tous !"

CYBER BASE
Lamballe Communauté Numérique

BRÉHAND-GOUËSSANT
* Centre de ressources Cybercommune *



- la Cyber-base : <http://www.brehand-gouessant.com>
- le blog des utilisateurs : <http://cyber-base-bq.jimdo.com>
- Lamballe Communauté Numérique : <http://lcn.cyber-base.org>

Le lieu : 2, place de la mairie 22510 Saint-Trimoël 02.96.42.68.68 cyber@brehand-gouessant.com

Bonne rentrée numérique !

Après un été riche en animations multimédia, la Cyber-base Bréhand-Gouëssant se tient prête à accueillir tous publics pour des accès libres, initiations et perfectionnements adultes et animations pour les jeunes. N'hésitez pas à retirer le nouveau programme sur place ou dans votre mairie.

Que s'est-il passé cet été ?

Des jeunes et moins jeunes ont réalisé un clip, le 3^{ème} « LIPDUB » de la Cyber-base, sur la chanson « On n'est pas à une bêtise près ». Le stage de 4 jours et l'après-midi de tournage furent de grands moments d'animation ! Découvrez le clip en ligne sur www.brehand-gouessant.com

Nous avons accueilli locaux et vacanciers, pour des accès libres sur Internet, e-mails, etc. ainsi que pour les jeux. Tous ont pu profiter d'un matériel performant et renouvelé. Différents moments d'animations ont eu lieu sur des après-midi, comme des jeux en réseau ou des séances de jeu en commun, sur la toute nouvelle console de jeu (Wii) acquise par la Cyber-base.



La rentrée des ateliers Cyber-base



Les ateliers Cyber-base, plus spécifiquement destiné aux adultes, reprendront dès le 27 septembre. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de l'animatrice en vous rendant sur place ou directement en ligne sur <http://lcn.cyber-base.org> si vous êtes déjà venu.

La plaquette « Lamballe Communauté Numérique » avec tous les ateliers de Septembre à décembre 2011 est disponible sur place ou en mairie. A noter : nous serons présents au forum

des associations de Lamballe le Samedi 10 septembre au Quai des Rêves.

Planning septembre / octobre à St-Trimoël : Comment utiliser une clé USB

mardi 27/09 11h-12h ; **Trouvailles du Web** jeudi 29/09 18h30-19h30 ; **Réaliser un publipostage avec LibreOffice** vendredi 30/09 14h-16h ; **Cycle d'ateliers pour débutants** mercredi 05/10 10h-12h ; **Gérer et partager ses photos avec Picasa** jeudi 06/10 14h-16h ; **RV autour du logiciel libre** samedi 08/10 10h-13h ; **Atelier débutants (suite)** mercredi 12/10 10h-12h ; **Créer une carte d'invitation ou un faire-part** jeudi 13/10 14h-16h ; **Atelier débutants (suite)** mercredi 19/10 10h-12h ; **Réaliser un tract ou une affiche** jeudi 20/10 14h-16h ; **Le traitement de texte** vendredi 21/10 10h30-12h ; **Trouvailles du Web** jeudi 27/10 18h30-19h30.

Club Cyber : animations créatives le mercredi (à partir du 14/09)

Le Club Cyber, c'est un rendez-vous 1 semaine sur 2 pour les jeunes qui veulent s'amuser, créer et participer à la vie de la Cyber-base (hors vacances scolaires). Séances de relooking et maquillage virtuel, création de clips, romans photo, montages photo, vidéos etc., animation du blog de la Cyber-base, jeux... Les activités sont très variées et adaptées aux souhaits des jeunes.



A partir de 10 ans
2€ la séance
ou 15€ l'année

Dates 1^{er} trimestre : les mercredis 14/09, 28/09, 12/10, 09/11, 23/11, 7/12 de 14h à 16h.

Horaires et tarifs

Heures d'ouverture : Mardi 10h-12h Mercredi 10h-12h et 14-18h Jeudi 17h-20h Vendredi 14h-17h Samedi 10h-13h et 14h-16h. Heures en libre accès, avec ou sans réservation, sauf si atelier (voir planning).

Tarifs habitants de Lamballe Communauté : accès libres à 2 € l'heure ou forfait à 15 € les 0 heures (2 heures gratuites pour les nouveaux inscrits). Ateliers à 3,50€ l'heure ou forfait à 30 € les 10heures.



**Lamballe
Communauté
Numérique**

*Un accès
pour tous*

La rentrée des ateliers

CYBER BASE



Cycles débutants (tarif
habitants Lamballe Communauté 20€)



- à **Andel** : du jeudi 15/09 au 03/11 10h-12h
- à **St-Trimoël** (Cyber-base Bréhand-Gouëssant) :
du mercredi 05/10 au 07/12 10h-12h
- à **Lamballe** : du mardi 13/09 au 29/11 10h30-12h, du jeudi 15/09 au 01/12
10h30-12h ou du sa 17/09 au 19/11 09h30-11h

Ateliers adultes (tarifs habitants Lamballe Communauté 3,5 €/heure ou forfaits 30€/10h)

- **Entraide Internautes** Andel 22/09 15h-17h
- **Club informatique Andel** : à partir du 23/09 10h-12h
- **Comment utiliser une clé USB** Bréhand-Gouëssant (St-Trimoël) 27/09 11h-12h
- **Gérer vos fichiers et dossiers** Coëtmieux 27/09 & 04/10 14h-16h
ou Meslin 20/10 14h-16h
- **La recherche sur Internet** Meslin 29/09 14h-16h
- **Pack Photo** Andel à partir du 29/09 15h-17h (5 séances)
- **Trouvailles du Web** Bréhand-Gouëssant (St-Trimoël) à partir du 29/09 18h30-19h30
- **Découverte Internet et moteur de recherche** Andel 30/09 10h-12h
- **Réaliser un publipostage avec LibreOffice** Bréhand-Gouëssant (St-Trimoël) 30/09 14h-16h
- **La maintenance de votre PC** Andel 30/09 14h-16h
- **Gérer et partager ses photos avec Picasa** Bréhand-Gouëssant (St-Trimoël) 06/10 14h-16h
- **Halte au SPAM !** Coëtmieux 07/10 16h-17h
- **Explorer le monde avec Google Earth** Lamballe P@t 07/10 17h30-19h
- **RV autour du logiciel libre** Bréhand-Gouëssant (St-Trimoël) à partir du 08/10 10h-13h
- **Créer une carte d'invitation ou un faire-part** Bréhand-Gouëssant 13/10 14h-16h
- **Initiation au tableur** Lamballe P@t 14/10 17h30-19h
- **Télécharger des logiciels ou jeux gratuits** Coëtmieux 18/10 14h-15h30
- **Réaliser un tract ou une affiche** Bréhand-Gouëssant (St-Trimoël) 20/10 14h-16h
- **Le traitement de texte** Bréhand-Gouëssant (St-Trimoël) 21/10 10h30-12h
- **Créer son site Internet facilement avec Jimdo** Coëtmieux 21/10 16h-18h
- **Accompagner ses enfants sur Internet** animation à la bibliothèque Andel 22/10 11h-12h

Plaquette LCN
disponible
en mairie
ou sur place

Ateliers enfants et jeunes (tarif jeunes Lamballe Communauté 2€ la séance)

A Coëtmieux à partir du 21/09 14h-16h (les semaines paires), à Andel à partir du 28/09 14h-15h30 (période scolaire uniquement), à Landéhen tous les mercredis de 13h30 à 15h ou à Saint-Trimoël à partir du 14/09 14h-16h (une semaine sur deux hors vacances).

Coordonnées des espaces

	Cyber-base Bréhand- Gouëssant	Espace Numérique Coëtmieux	P@T Lamballe Communauté	Cyber-base Landéhen	Cyber-base Meslin
Cyber-base Andel	A Saint-Trimoël	Espace Carouët Place	Rue du	Bibliothèque	Bibliothèque
Rue du	Place mairie	mairie	Dr Calmette (Lamballe)	(mairie)	(place jumelage)
Vieux Moulin	02.96.42.68.68	02.96.34.68.61	02.96.31.90.29	02.96.30.30.43	02.96.30.30.57
02.96.31.31.00					

Renseignements, inscriptions et planning également sur le web : <http://lcn.cyber-base.org>

Parents en horaires atypiques : la garde en relais à domicile vous facilite la garde de vos enfants

L'accueil au domicile des familles est une prestation de Lamballe Communauté par le biais du Service Multi-Accueil, conçue pour les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans dont la famille réside sur le territoire de Lamballe Communauté. Les enfants âgés de 6 à 12 ans sont acceptés, sous certaines conditions.

Il répond aux besoins des familles travaillant sur des horaires atypiques. Les horaires atypiques sont situés en dehors des horaires de travail habituel soit de 4h30 à 7h45 et de 18h15 à 22h30.

C'est un module du Multi-Accueil existant. Fonctionnant sous l'autorité du Président de Lamballe Communauté, il est financé par Lamballe Communauté, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale et Agricole, le Conseil Général et les familles.

Lamballe Communauté organise le fonctionnement du service et confie l'exécution des prestations d'accueil au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), qui met à disposition du personnel qualifié pour assurer la prise en charge des enfants au domicile des parents.

Un professionnel se rend au domicile de la famille, prépare l'enfant ou les enfants (toilette, repas) avant de l'accompagner dans les structures habituelles : assistantes maternelles, crèche, Espace Multi-Accueil, garderies, centre de loisirs. Il en va de même pour le soir.

La situation actuelle

Après une première phase expérimentale, cette formule est reconduite pour 2011. Elle s'accompagne de nouvelles modalités de fonctionnement et de financement. Pour les familles ayant au moins un enfant de moins de six ans dans la fratrie, les tarifs varient entre 0,29€ et 2,29€/heure/enfant, selon les ressources et la composition de la famille avec application du « barème CNAF accueil familial ou parental ». Pour les autres enfants âgés de 6 à 12 ans, le tarif horaire correspond au prix plafond de ce barème soit 2,29€/heure.

A ce jour, 5 familles sont utilisatrices du service pour un volume d'heures compris entre 40 et 80 heures par mois, selon les mois.

N'hésitez pas à contacter

L'espace Multi-Accueil – 02 96 50 70 11 – ema@lamballe-communaute.fr

Une carte d'accès pour les déchèteries

Pour améliorer l'accueil des usagers et pour développer de nouvelles filières de recyclage des déchets, Lamballe Communauté a rénové la déchèterie et la plate-forme de stockage de déchets verts de la Vollée à Planguenoual, a construit une déchèterie et une plate-forme de stockage de déchets verts dans la zone artisanale du Vau Jaune à Bréhand, et a construit une plateforme de déchets verts dans la zone industrielle de Lanjouan à Lamballe.

Les sites de Planguenoual et de Lanjouan à Lamballe sont déjà accessibles. La déchèterie du Vau Jaune à Bréhand ouvrira ses portes le 5 septembre 2011.

L'utilisation de ces installations va nécessiter une carte d'accès. Cette dernière va être distribuée par la poste dans chaque foyer courant septembre.

Elle sera accompagnée de la nouvelle plaquette des déchèteries dans laquelle sont indiqués les accès aux déchèteries ainsi que leurs horaires d'ouverture et les conditions d'utilisation de la carte d'accès.

L'utilisation de cette carte sera obligatoire à partir du 1^{er} novembre 2011.

A noter : les usagers n'ayant pas reçu leur carte d'ici la fin du mois de septembre seront invités à prendre contact avec le service Déchets ménagers de Lamballe Communauté.

Contact :

Service Déchets ménagers Lamballe Communauté Tél. 02 96 50 13 76

dechetsmenagers@lamballe-communaute.fr www.lamballe-communaute.fr

Déchèterie de Planguenoual ouverte

Les travaux de la déchèterie de la Vollée à PLANGUENOUAL sont terminés. Elle est désormais ouverte selon les horaires suivants :

Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h et 14h-18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Une nouvelle déchèterie à Bréhand

A partir du 5 septembre, une nouvelle déchèterie sera à votre disposition. Elle se situe au Vau Jaune à Bréhand. Elle sera ouverte :

Lundi : 9h-12h
Mercredi : 14h-18h
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Dépôts sauvages et brûlage

Il est rappelé à toute personne déposant sauvagement des déchets ménagers sur le territoire communautaire qu'elle s'expose à des poursuites dans les conditions prévues au Code Pénal et au Code de Procédure Pénale.

La Piscine

A partir du 12 septembre, La Piscine passe en horaire de période scolaire. Retrouvez le bassin sportif, le bassin ludique, la fausse à plongeon, la pataugeoire et l'espace santé tous les jours selon les horaires suivants :

Lundi : 12h-13h45 et 17h-19h
Mardi : 17h-19h
Mercredi : 15h-19h
Jeudi : 12h-13h45 et 17h-20h
Vendredi : 12h-14h et 15h-18h et 20h-22h
Samedi : 15h-18h
Dimanche : 10h-13h et 15h-17h30

Retrouvez tous les détails sur la Piscine sur www.lamballe-communaute.fr
La Piscine – rue des Olympiades – 22400 Lamballe
Tél. 02 96 50 13 81 – lapiscine@lamballe-communaute.fr

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le conseil communautaire a examiné les orientations du schéma départemental de coopération intercommunale proposé pour le territoire de Lamballe Communauté. Il a demandé que toute évolution de périmètre ou de compétence se fasse sur la base du volontariat des collectivités concernées. Il n'a pas approuvé la mutualisation des trois syndicats de traitements des déchets ménagers de la zone centrale et s'est opposé à la disparition du SIVOM La Malhoure-Penguily telles que prévue dans le schéma départemental.

SUBVENTION AU COMMERCE EN ZONE RURALE

Le conseil communautaire a attribué une aide communautaire au commerce en zone rurale de 628 euros pour la reprise et la rénovation du commerce multiservices de la commune de Landéhen.

TRAVAUX SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Le conseil communautaire a approuvé le programme d'actions des travaux programmés sur le milieu aquatique et a autorisé le Président à solliciter les subventions.

PARCELLE ZK 41 A ANDEL

Le conseil communautaire a acquis à l'euro symbolique une parcelle de 9 500 m², appartenant à la Commune d'Andel. Une partie de ladite parcelle, soit 7 325 m² fera l'objet ensuite d'un échange sans soulte avec la parcelle ZK 235, d'une contenance de 1 351 m².

TARIFS 2011/2012 LUDOTHEQUE

Le conseil communautaire a approuvé les tarifs pour la Ludothèque, applicables à compter du 1^{er} septembre 2011.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Le conseil communautaire a approuvé le règlement intérieur des espaces jeux du relais parents assistants maternels.

AIDES INITIATIVES JEUNES

Le conseil communautaire a décidé d'attribuer une aide de 400 € respectivement à l'association « Noyal Shore Mountain Bike » pour l'organisation d'une compétition VTT freestyle le 27 août 2011 sur la commune de Noyal et à l'association « La BH'NOUAR » pour l'organisation du festival Octobre Rock n°9 les 7 et 8 octobre 2011 sur la commune de Meslin.

COLONNES ENTERREES

Le conseil communautaire a pris note de la décision d'attribution, par la commission d'appel d'offres, du marché relatif à la fourniture, la livraison et la mise en place de colonnes enterrées pour la collecte incitative des ordures ménagères et pour la collecte du verre à la société TEMACO.

SITE DU BOTRAI A ST TRIMOËL

Le conseil communautaire a décidé d'acquérir le site du Botrai à St Trimoël.

APPEL A PROJETS REGIONAL

Le conseil communautaire a décidé de faire acte de candidature à l'appel à projet lancé par la Région Bretagne appelé "Pour l'innovation touristique en Bretagne intérieure"

BASSIN DU BOCAGE A LAMBALLE

Le conseil communautaire a décidé la réalisation d'un merlon entre un propriétaire et le bassin du bocage à Lamballe.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil communautaire a approuvé le nouveau tableau des effectifs.

REGLEMENT INTERIEUR DE PREVENTION

Le conseil communautaire a approuvé les modifications du règlement intérieur de prévention des risques professionnels.

SUPPRESSION DE LA NOTE

Le conseil communautaire a approuvé l'expérimentation de la suppression de la note pour l'ensemble des agents titulaires de Lamballe Communauté, à compter de l'année 2011.